Demande de remboursement des frais d'analyse dans le cadre de la période de restriction de la pandémie d'influenza aviaire

Je soussigné, …… gérant de la société ou exploitant individuel, dont le siège est situé …….., SIRET : ……

Je certifie :

- Exploiter un élevage de volaille en vente directe ou circuit court et/ou un élevage de pigeon,
- Que le(s) bâtiment(s) de mon exploitation se situe(nt) dans une commune ayant fait l'objet d'un arrêté de restriction de la circulation des animaux,
- Avoir eu recours à des analyses afin de permettre la circulation des animaux en vue de leur abattage ou de leur vente,
- Avoir acquitté l'ensemble des factures auprès des laboratoires qui ont réalisé ces analyses,

Et demande la prise en charge au conseil départemental de ces frais.

Fait à ……

Le ……

Pièces à joindre :

Copie des factures acquittées

RIB de l'exploitation

Tableau récapitulatif des factures* :

Date facture	Nom du laboratoire	Montant HT	Montant TTC

Les factures éligibles sont les factures d'analyse d'écouvillon acquittées émises entre le 1er mars et la date de levée des restrictions de la commune où se situent vos bâtiments.